

Bilan du plan-musées en région 2011-2013 et perspectives 2014

Afin de déployer une politique d'investissement sur l'ensemble des territoires, et dans la volonté d'apporter au plus près de ses concitoyens une réponse culturelle riche et diversifiée, un plan pour les musées en régions a été mis en place à partir de 2011.

Les 1.220 musées de France jouent un rôle majeur dans le développement culturel et économique des territoires, car ils sont des points d'ancrage essentiels pour la politique culturelle, ainsi que pour l'attractivité du pays. Ils connaissent une dynamique nouvelle, qui s'exprime par des innovations muséographiques, mais également par un fort impact économique et social. Les musées, tout à la fois lieux de connaissance et de diffusion, projets urbains et pôles touristiques, sont aujourd'hui des lieux vivants, innovants et stimulants. Ils ont connu des trente dernières années un développement très important.

En premier lieu, il s'agit d'une reconnaissance de l'investissement et de l'engagement des collectivités territoriales, premiers acteurs culturels en régions, mais également du ministère de la culture et de la communication. Dans cette démarche partenariale d'investissement avec les collectivités locales, près de 80 % des crédits du plan-musées sont des subventions pour les collectivités. Avec un taux de participation moyen de l'État de l'ordre de 15 à 20 %, le soutien financier de l'État permet de démultiplier les investissements en faveur des musées de France.

Ce plan participe également d'une volonté de développement économique, en offrant des retombées directes (créations d'emploi dans les domaines de la construction/restauration, des métiers d'art, etc.) et indirectes (valorisation de l'attractivité économique et touristique des territoires).

Enfin, la réalisation des différents projets permet de progresser dans de nombreux domaines prioritaires pour le ministère de la culture et de la communication, concernant notamment la sûreté et la sécurité des collections, la conservation préventive et le développement durable, l'ouverture et l'accessibilité à tous les publics et l'augmentation de l'offre pédagogique et culturelle.

Au départ établi à 70 M€ répartis sur 79 projets, le plan-musées représente aujourd'hui un investissement de 136 M€ répartis sur 85 projets sur l'ensemble du territoire, urbain et rural, métropolitain et ultra-marin, avec une moyenne de 3 projets par région, et a garanti un rythme accéléré de réalisation sur 2011-2013.

L'État a toutefois dû adapter les engagements pris en fonction de ses capacités budgétaires et de l'évolution de celles des collectivités territoriales concernées par les projets inscrits.

En 2011, la mise en œuvre du plan pour les seuls musées territoriaux a permis de porter le montant des crédits d'investissement déconcentrés à 28,9 M€ en autorisations d'engagement (AE) et 16,5 M€ en crédits de paiement (CP).

En 2012, les crédits délégués dans ce cadre s'élevaient à 15,7 M€ en AE et 14,2 M€ en CP.

En 2013, les AE sont en recul par rapport à celles de 2012 mais ont permis d'assurer la continuité de l'intervention de l'État dans ces différents projets. Elles passent, après mise en réserve, à 12,7 M€. Cette décrue a amené le ministère à concentrer son effort sur les opérations déjà engagées dans le cadre du plan-musées. En revanche, les CP ont été portés à 15,5 M€ pour répondre aux besoins exprimés au fur et à mesure de l'avancée des projets.

49 M€ d'AE et 77,3 M€ de CP devront être mobilisés sur les cinq années à venir pour respecter les engagements de l'État.

Les demandes portées par le ministère dans le cadre des PLF 2014 et 2015 sont établies, pour 2014, à 15 M€ d'AE et 15,6 M€ de CP et, pour 2015, 17 M€ d'AE et 15,6 M€ de CP permettant, entre autres, d'achever ou de poursuivre les projets suivants :

- le musée d'Unterlinden à Colmar ;
- les réserves du musée Bonnat à Bayonne ;
- le musée Crozatier au Puy-en-Velay ;
- le musée des beaux-arts de Dijon ;
- le musée de Pont-Aven ;
- le musée Girodet à Montargis ;
- le musée des beaux-arts de Reims ;
- le musée du site antique de Lucciana ;
- le musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon ;
- le musée de la marine de Seine à Caudebec-en-Caux ;
- le musée des vallées cévenoles à Saint-Jean-du-Gard ;
- la cité de la tapisserie à Aubusson ;
- le musée de la guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte ;
- le musée Ingres à Montauban ;
- le musée de Sars Poteries ;
- le musée des beaux-arts de Nantes ;
- la bibliothèque-musée Inguimbertaine à Carpentras ;
- le musée de Picardie à Amiens ;
- le musée de la Mine à Saint-Etienne ;
- les réserves mutualisées à la Réunion.

La majorité des projets (60 %) se développe de façon conforme au calendrier prévisionnel.

Depuis le lancement de l'opération, 16 musées ont été inaugurés :

- le musée Courbet à Ornans ;
- le musée d'Argentomagus à Saint-Marcel ;
- les équipements réceptifs et la piste du musée de l'automobile de Mulhouse ;
- le musée de la Grande Guerre à Meaux ;
- le musée Jean Cocteau de Menton ;
- le musée Toulouse-Lautrec d'Albi ;

- le musée des Hussards à Tarbes ;
- le muséoparc d'Alésia (première partie);
- le musée national Adrien Dubouché à Limoges ;
- le musée national d'Ennery à Paris ;
- le musée du jouet à Moirans-en-Montagne ;
- le musée des beaux-arts de Chambéry ;
- le musée Baron Gérard à Bayeux ;
- le musée Borély à Marseille ;
- le palais Longchamp à Marseille ;
- la fondation Vasarely à Aix-en-Provence.

Avant fin 2013, au moins 5 projets supplémentaires seront inaugurés :

- la première tranche du musée des Beaux-arts de Dijon ;
- le musée Soulages à Rodez (ou début 2014) ;
- le musée d'histoire à Marseille ;
- le musée des beaux-arts et d'archéologie de Valence ;
- l'espace Noureev du Centre National du Costume de Scène de Moulins.